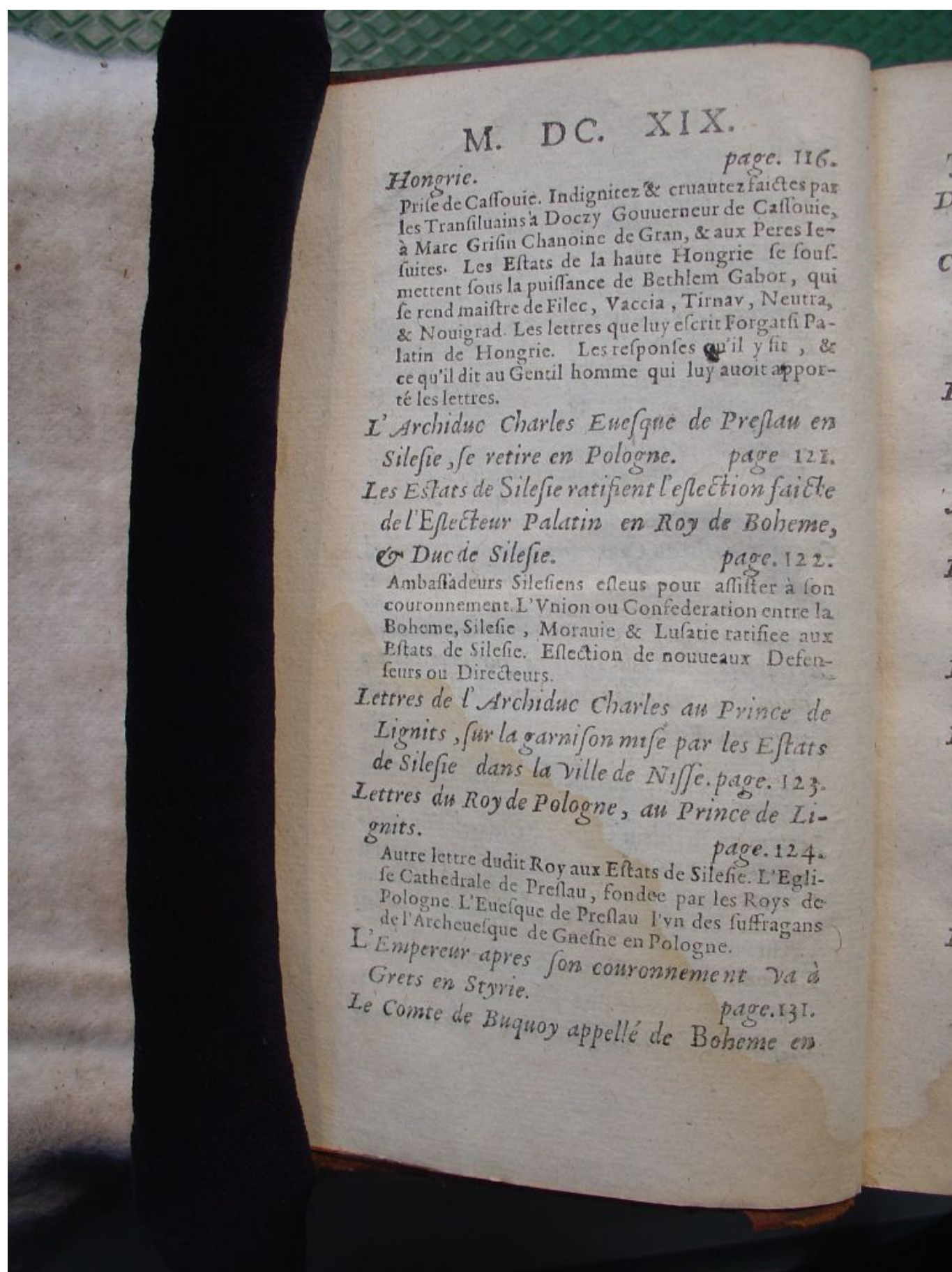
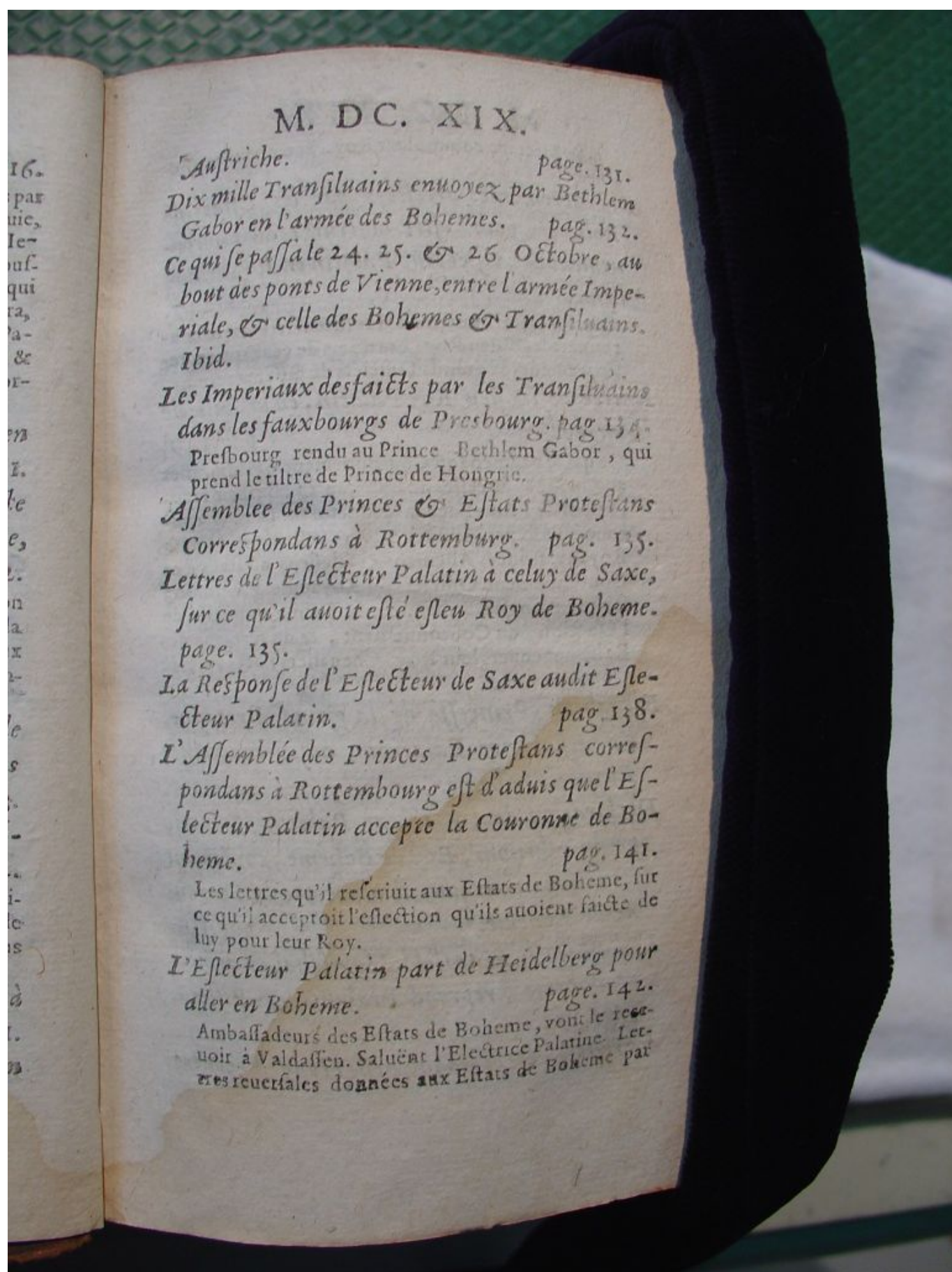
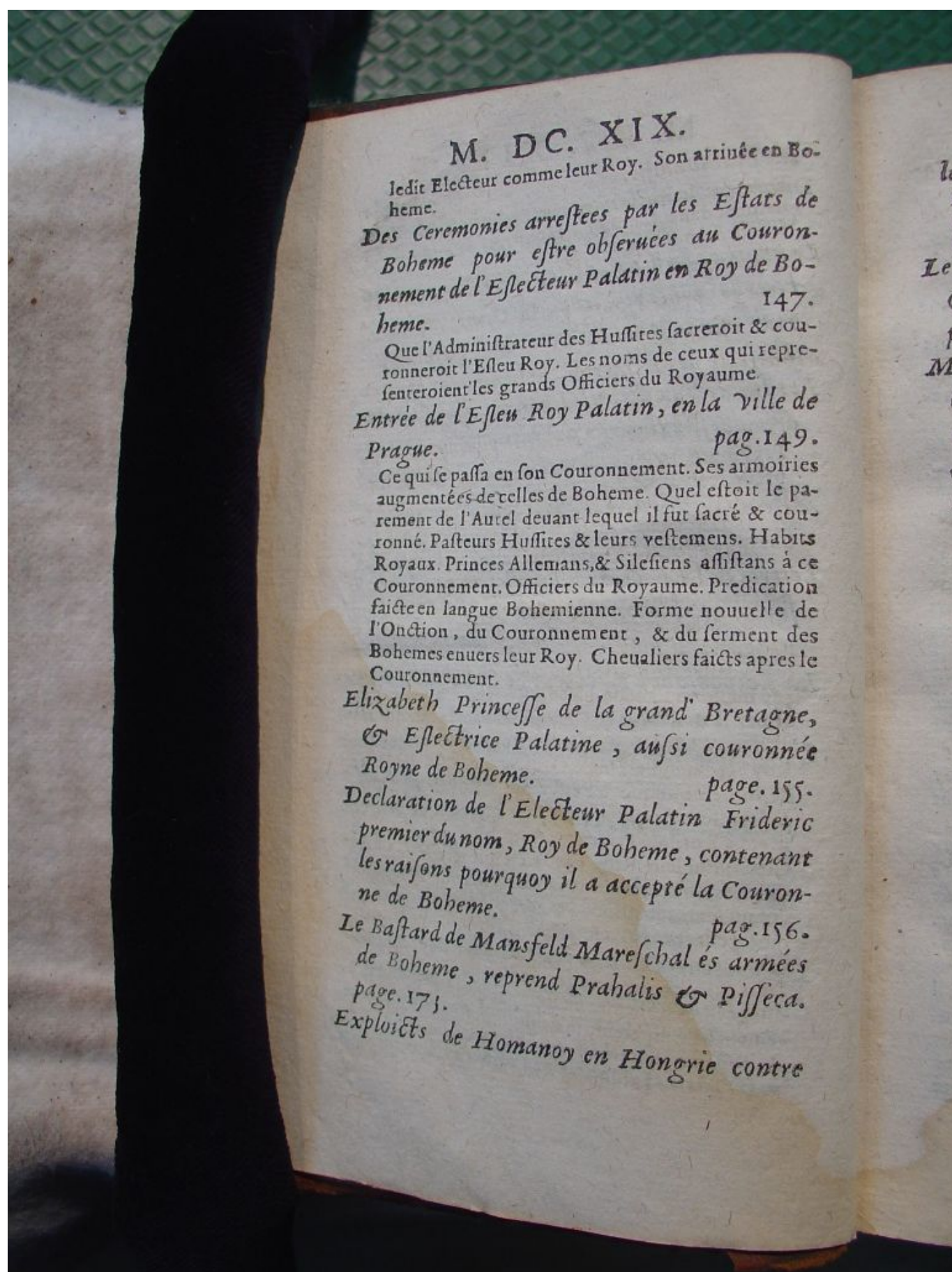
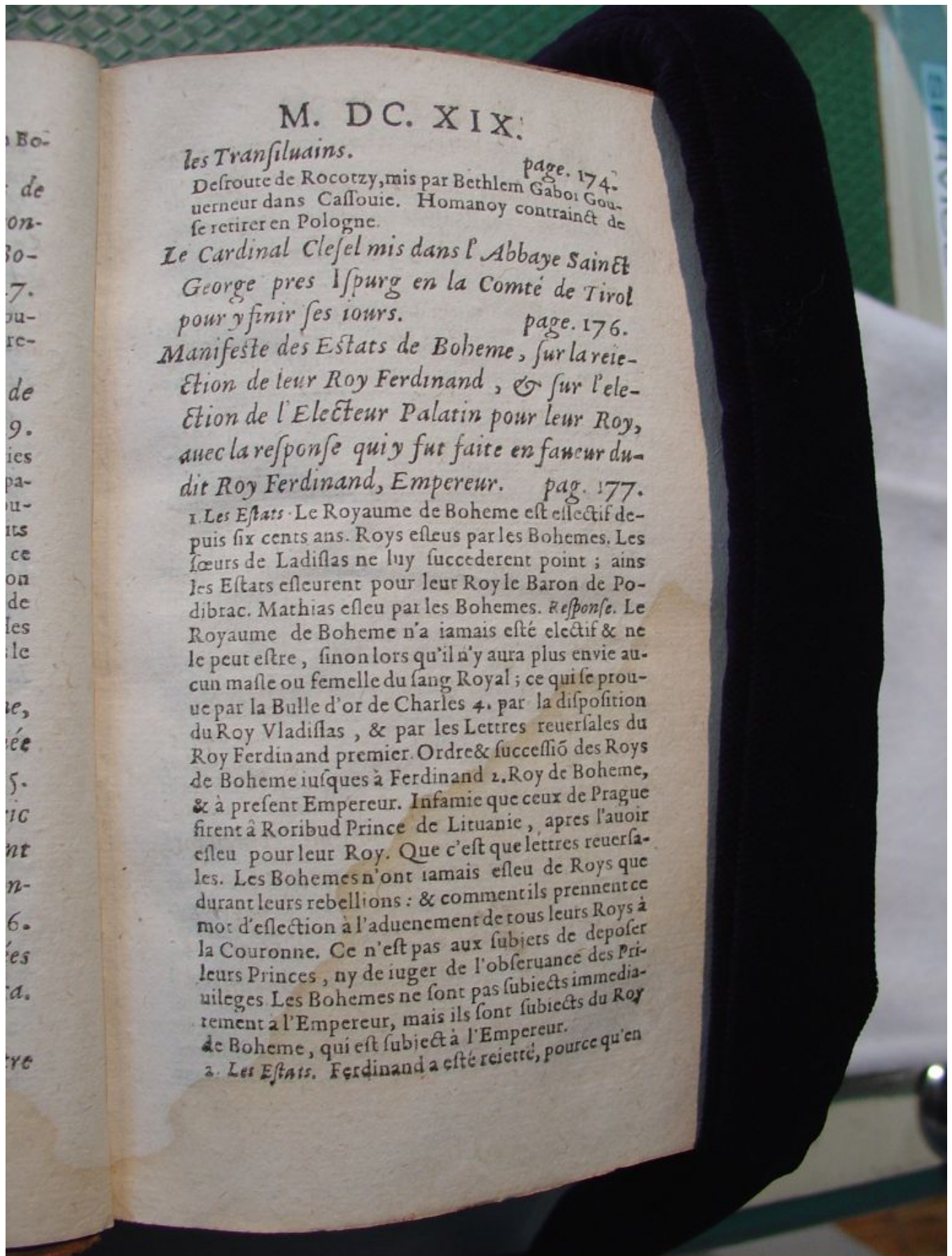










M. DC. XIX.

les Transilvains.

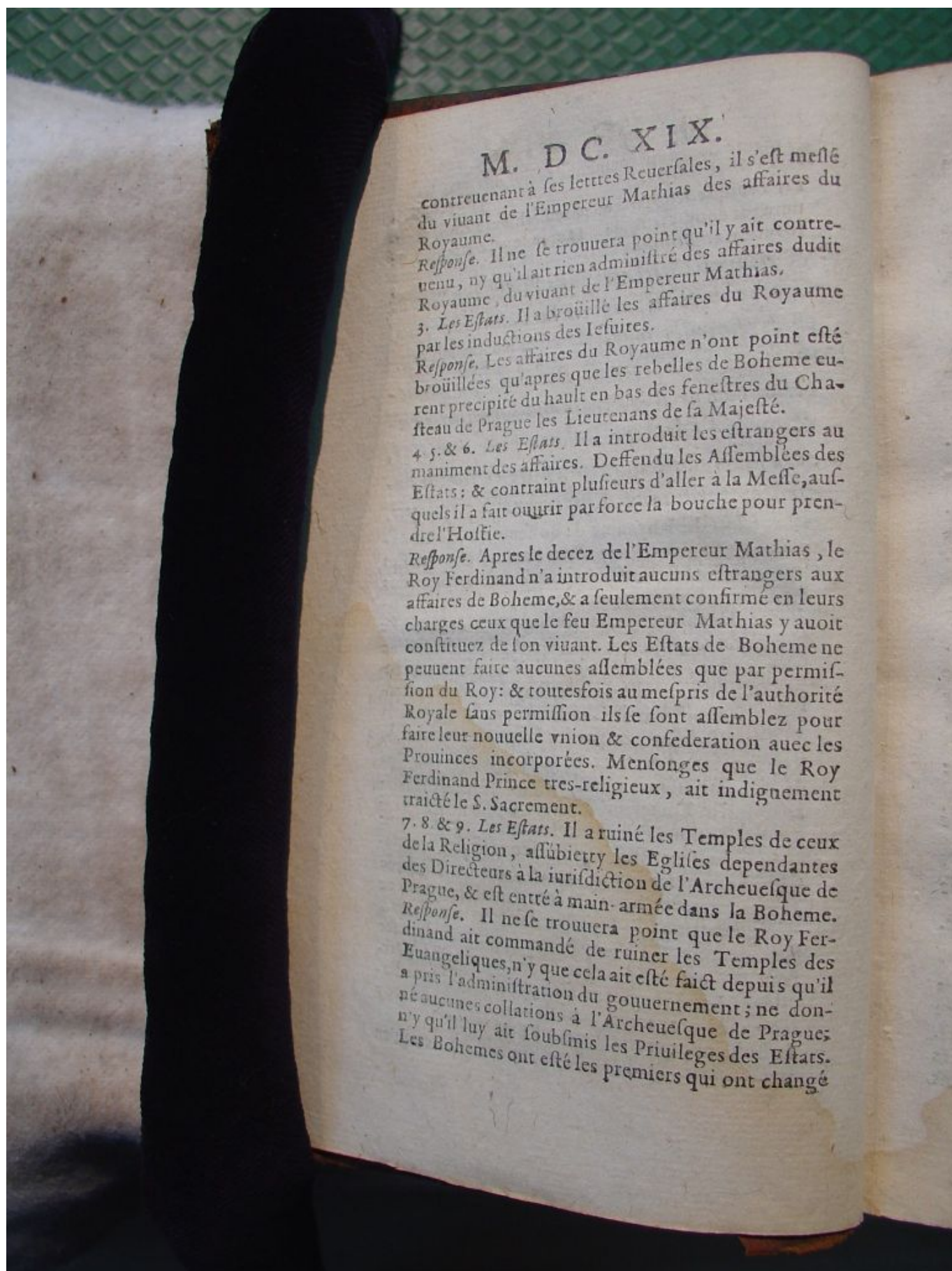
Defrouté de Rocotzy, mis par Bethlem Gaboi Gouverneur dans Cassouie. Homanoy contrainct de se retirer en Pologne. page. 174.

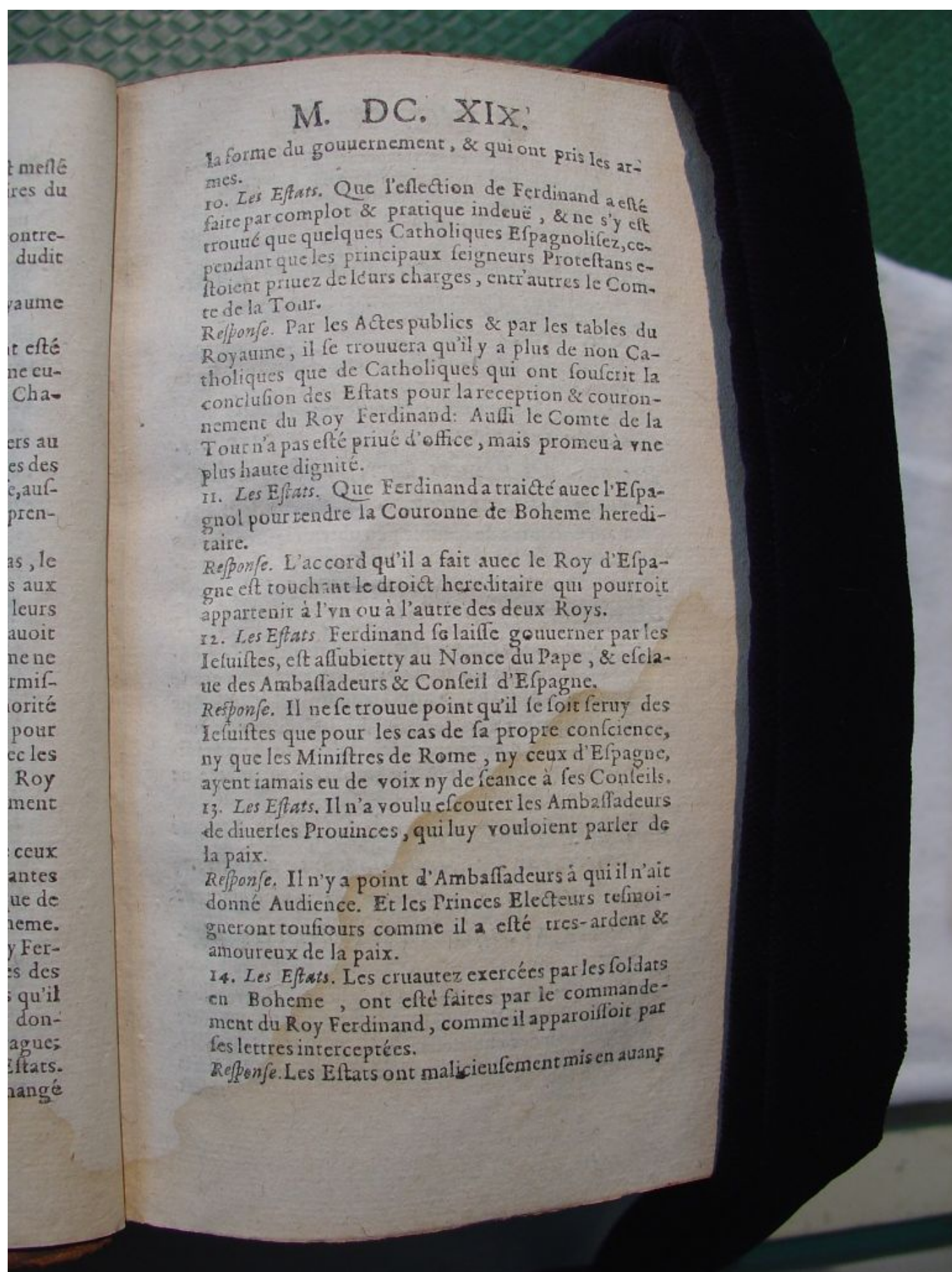
Le Cardinal Clefel mis dans l'Abbaye Saint George pres Ispurg en la Comté de Tirol pour y finir ses iours. page. 176.

Manifeste des Estats de Boheme, sur la reietion de leur Roy Ferdinand, & sur l'election de l'Electeur Palatin pour leur Roy, avec la responce qui y fut faite en faveur dudit Roy Ferdinand, Empereur. pag. 177.

1. Les Estats. Le Royaume de Boheme est electif depuis six cents ans. Roys esleus par les Bohemes. Les sœurs de Ladislas ne luy succederent point; ains les Estats esleurent pour leur Roy le Baron de Podibrac. Mathias esleu par les Bohemes. *Responce.* Le Royaume de Boheme n'a iamais esté electif & ne le peut estre, sinon lors qu'il n'y aura plus envie aucun male ou femelle du sang Royal; ce qui se prouve par la Bulle d'or de Charles 4. par la disposition du Roy Vladislas, & par les Lettres reuerfals du Roy Ferdinand premier. Ordre & successiō des Roys de Boheme iusques à Ferdinand 2. Roy de Boheme, & à present Empereur. Infamie que ceux de Prague firent à Roribud Prince de Lituanie, apres l'auoir esleu pour leur Roy. Que c'est que lettres reuerfals. Les Bohemes n'ont iamais esleu de Roys que durant leurs rebellions: & comment ils prennent ce mot d'eslection à l'aduenement de tous leurs Roys à la Couronne. Ce n'est pas aux subjets de deposer leurs Princes, ny de iuger de l'obseruance des Priuileges. Les Bohemes ne sont pas subiects immediatement à l'Empereur, mais ils sont subiects du Roy de Boheme, qui est subiect à l'Empereur.

2. Les Estats. Ferdinand a esté reietté, pource qu'en





M. DC. XIX.

la forme du gouvernement, & qui ont pris les armes.

10. *Les Estats.* Que l'election de Ferdinand a esté faite par complot & pratique indeue, & ne s'y est trouué que quelques Catholiques Espagnolisez, cependant que les principaux seigneurs Protestans estoient priuez de leurs charges, entr'autres le Comte de la Tour.

Responſe. Par les Actes publics & par les tables du Royaume, il se trouuera qu'il y a plus de non Catholiques que de Catholiques qui ont souscrit la conclusion des Estats pour la reception & couronnement du Roy Ferdinand: Aussi le Comte de la Tour n'a pas esté priué d'office, mais promu à vne plus haute dignité.

11. *Les Estats.* Que Ferdinand a traité avec l'Espagnol pour rendre la Couronne de Boheme hereditaire.

Responſe. L'accord qu'il a fait avec le Roy d'Espagne est touchant le droit hereditaire qui pourroit appartenir à l'un ou à l'autre des deux Roys.

12. *Les Estats.* Ferdinand se laisse gouverner par les Iesuites, est assubietty au Nonce du Pape, & esclau des Ambassadeurs & Conseil d'Espagne.

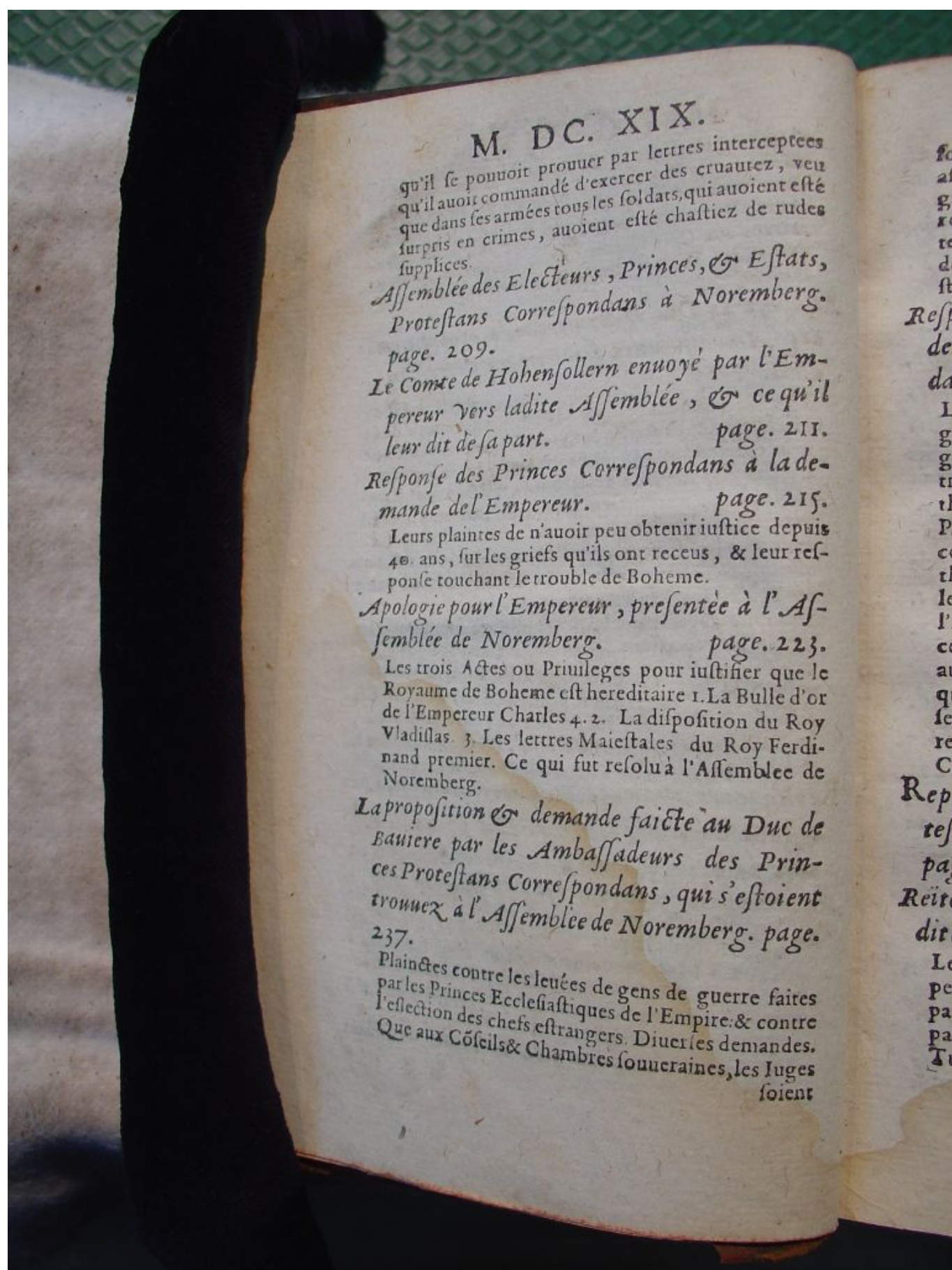
Responſe. Il ne se trouue point qu'il se soit seruy des Iesuites que pour les cas de sa propre conscience, ny que les Ministres de Rome, ny ceux d'Espagne, ayent iamais eu de voix ny de seance à ses Conseils.

13. *Les Estats.* Il n'a voulu escouter les Ambassadeurs de diuerſes Prouinces, qui luy vouloient parler de la paix.

Responſe. Il n'y a point d'Ambassadeurs à qui il n'ait donné Audience. Et les Princes Electeurs tesmoigneront tousiours comme il a esté tres-ardent & amoureux de la paix.

14. *Les Estats.* Les cruautéz exercées par les soldats en Boheme, ont esté faites par le commandement du Roy Ferdinand, comme il apparoiſſoit par ses lettres interceptées.

Responſe. Les Estats ont malicieusement mis en auant



M. DC. XIX.

soient mypartis d'une & d'autre Religion: Qu'une
assemblée de Deputez aussi de l'une & l'autre Reli-
gion soit arrestee pour terminer tous griefs & diffé-
rents. Terme de deux mois donné par les Pro-
testans aux Catholiques, pour respondre à leurs
demandes. Diettes Imperiales inutiles aux Prote-
stans.

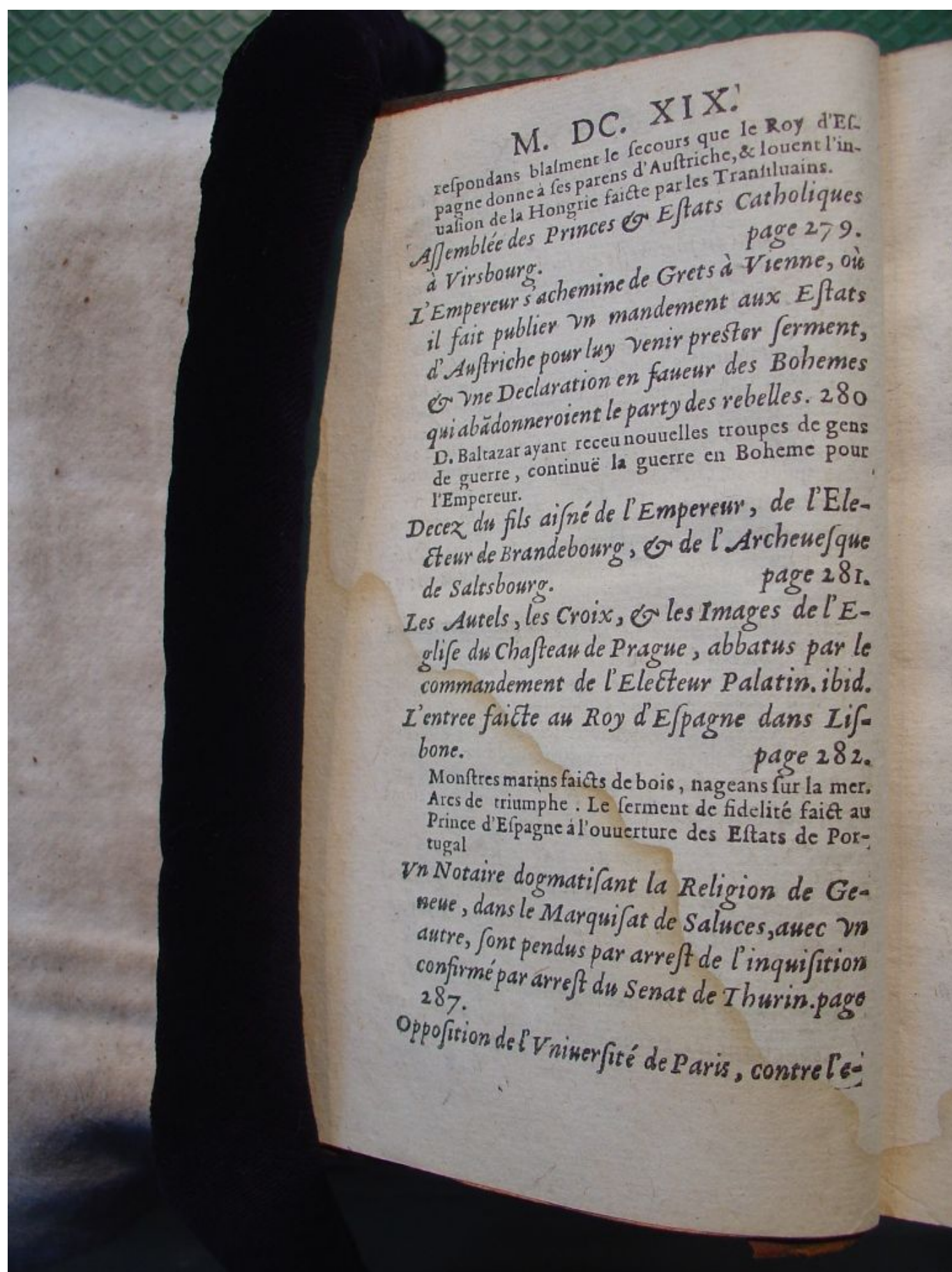
*Response du Duc de Baviere à la proposition
des Ambassadeurs des Princes Correspon-
dans.* page 247.

Les Catholiques se sont plaints les premiers des
griefs que les Protestans leur ont fait souffrir. Aucuns
griefs pretendus par les Protestans, ne se peuvent
traicter sans mettre l'Empire en confusion. Les Ca-
tholiques se sont offerts de traicter des griefs des
Protestans, en les contentant premierement sur
ceux que les Protestans faisoient souffrir aux Ca-
tholiques. Plaintes contre les libelles publiez par
les Protestans. Les Protestans ont leué les armes en
l'Empire auparavant les Catholiques. Response à
ce que les Protestans disent, qu'il n'est conuenable
aux Princes Ecclesiastiques de se mesler des armes, &
qu'ils ont des Chefs de guerre estrangers. Des-
sein de Bethlem Gabor de se ietter sur la Baviere.
Faux bruits semez contre l'Assemblée des Estats
Catholiques de l'Empire à Virtsbourg.

*Replique des Ambassadeurs des Princes Pro-
testans Correspondans, au Duc de Baviere.*
page 262.

*Reiterative response du Duc de Baviere à la-
diterreplique.* page 270.

Le Roy d'Espagne comme issu de sang Germain
peut donner secours aux Archiducs d'Autriche ses
parens. Le Prince Bethlem Gabor a usurpé plus de
pays en deux mois dans la haulte Hongrie, que le
Turc n'a fait en quarante ans. Les Protestans con-



M. D C. XIX.

Stablisement d'un College, que ceux de la Religion pretendue reformée vouloient establir à Charenton.

page 289.

Conquerneau forteresse en basse Bretagne, assiegée & reduicte en l'obeissance du Roy.

page 291.

Le Duc de Vendosme general de l'armée, commande au sieur de la Besne, Capitaine des gardes du Roy, de se loger devant Conquerneau: Les soldats assiegez prennent Querchesne Lieutenant du sieur de Lezonnet, le lient & le liurent au Capitaine de la garde du Duc de Vendosme: la Besne surprend Conquerneau, Querchesne pendu.

Entreue du Roy & de la Royne sa mere à Tours.

page 306.

La Royne mere va à Chinon: Et le Roy à Compiègne.

Assemblée de ceux de la Religion pretendue reformée à Loudun.

page 302.

Les noms des Deputez. Election des President, Adjoinct & Secretaires. Liures que Lescun député de Bearn, donne à tous lesdits Deputez en particulier, pour les instruire contre l'Arrest de la main leuee des biens Ecclesiastiques en Bearn. Premiers articles ou Avant-cahier de ladite Assemblée présenté au Roy par le Marquis de la Mouffaye.

Harangue faicte au Roy par le sieur de Couvelles, en luy presentant le Cahier general des plaintes de l'Assemblée de Loudun.

pag. 308.

Reglement faict par l'Assemblée de Loudun, touchant les Predicateurs Catholiques, qui

¶ ¶ ¶

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan